



MAIRIE DE SERMAISE

QUESTIONNAIRE

INSCRIPTION AUX TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

**Une fiche par élève
Valable pour l'année scolaire 2015-2016**

TAP / CAR SCOLAIRE OU NAVETTE CENTRE AERE DU MERCREDI

ELEVE

Nom :

Prénom :

Classe en 2014/2015 :

PERE / RESPONSABLE LEGAL

Nom :

Prénom :

Adresse :

 :

 :

MERE / RESPONSABLE LEGAL

Nom :

Prénom :

Adresse :

 :

 :

► Je souhaite inscrire mon enfant aux TAP :

☐ Toute l'année scolaire

☐ Trimestriellement, dès la rentrée scolaire

☐ Mensuellement, dès la rentrée scolaire

☐ Je préfère réfléchir et j'inscrirais éventuellement mon enfant en cours d'année

Une présence «à la carte» ne peut être envisagée et toute absence sera facturée.

► **Je ne souhaite pas inscrire mon enfant aux TAP :**

- ☐ Moi-même ou une personne autorisée viendra chercher mon enfant à 16h00
- ☐ Il est en élémentaire et je l'autorise à rentrer seul

Si personne n'est présent à 16h00 pour récupérer l'enfant non autorisé à quitter l'établissement seul, il sera orienté vers le TAP au tarif de 2 euros en vigueur.

► **Après les TAP à 16h30 :**

- ☐ Moi-même ou une personne autorisée viendra chercher mon enfant à 16h30
- ☐ Il rentrera avec le car scolaire
- ☐ Il restera en garderie (fin 19h00) (voir fiche d'inscription)
- ☐ Je l'inscris à l'étude (fin 17h30) (voir fiche d'inscription)
- ☐ Il est en élémentaire et je l'autorise à rentrer seul

Si personne n'est présent à 16h30 pour récupérer l'enfant non autorisé à quitter l'établissement seul, il sera confié à la garderie au tarif en vigueur.

► **Le mercredi :**

- ☐ Il prendra la navette scolaire communale chaque mercredi matin
- ☐ Il prendra la navette scolaire communale chaque mercredi midi
- ☐ Moi-même ou une personne autorisée viendra le chercher à 12h00
- ☐ Il est en élémentaire et je l'autorise à rentrer seul
- ☐ Il prendra la navette pour le centre aéré

Si votre enfant va au centre aéré le mercredi après-midi la cantine au centre aéré est obligatoire

► **Autorisations:**

J'autorise une personne de mon choix à venir chercher mon enfant après la fin de l'école, la fin des TAP mis en place par la Mairie, la fin de l'étude ou de la garderie :

Personne 1 :

M/Mme	
	
Lien avec l'enfant :	

Personne 2 :

M/Mme	
	
Lien avec l'enfant :	

Personne 3 :

M/Mme	
	
Lien avec l'enfant :	

J'autorise la prise de vue ainsi que la publication de l'image de mon enfant sur les supports de communication de la Mairie : ☐ oui ☐ non

Je (nous) soussigné(s)

responsable(s) de l'enfant

☛ autorise la commune de Sermaise à prendre toutes les dispositions en cas d'urgence,

☛ atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur la présente fiche,

☛ m'engage à informer le secrétariat de la Mairie de toutes modifications intervenant en cours d'année scolaire (adresse, téléphone, situation familiale...).

Fait à Sermaise, le
Signature(s)

Afin d'organiser au mieux la rentrée scolaire de votre enfant, nous vous remercions de retourner ce questionnaire en Mairie impérativement **avant le 21 août 2015 dûment rempli** (tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte).

**Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas
à nous contacter en Mairie 01.64.59.82.27**